



Hypothèque judiciaire imprévue

Par **Ezzat**, le **30/11/2012** à **14:56**

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire d'un T3 acheté il y a 2 ans à Monsieur X, nous avons tout les deux fait appel au même notaire, Maître Y.

Avec mon amie nous avons comme projet l'achat d'une maison qui serait en partie financée par la vente de mon appartement.

Nous avons trouvé acquéreur pour l'appartement ainsi que la maison qu'il nous faut à acheter. Tout les dossiers / prêts ont été constitués et validés, la date de signature de l'acte de vente de l'appartement ET de la maison étant prévue initialement pour le 1 / 12 / 2012 (demain).

Cependant, mon notaire, Maître Z, qui s'occupe de la transaction de l'appartement et de la maison, m'a annoncé hier soir qu'il y avait une hypothèque judiciaire sur mon appartement concernant l'ancien propriétaire Monsieur X.

Maître Y à l'époque de la vente de mon appartement ne s'est donc pas assuré qu'il y ait bien eu main levée sur l'hypothèque.

Je me retrouve donc non seulement propriétaire d'un appartement qui pourrait être saisi par le créancier qui a demandé l'inscription de l'hypothèque judiciaire, mais la vente de mon T3, ainsi que l'achat de la maison sont donc reportés le temps d'obtenir les mains levées.

Est ce bien une faute professionnelle de la part de Maître X ?

Ai je des recours pour m'assurer qu'il y ait main levée sur l'hypothèque et éventuellement avoir dédommagement ?

Merci d'avance,

Cordialement,
Ezzat